

Quand la baladodiffusion sert à la réalisation d'une histoire policière « radiophonique »

Françoise Menot, 2008-2009

Langue : allemand

Classes concernées : 2nde LV1 et LV2 / 3^e LV1

Durée : séquence de 3 à 4 semaines consacrée à l'histoire policière

Matériel : celui des élèves, baladeur, ordinateur, téléphone portable ... et ordinateurs du CDI

Priorités : production orale de groupe hors la classe, compréhension orale hors la classe

Tâche finale d'une séquence consacrée à l'histoire policière

- Le professeur organise un « jeu » littéraire dans la classe de langue vivante. Il fournit à chacun de ses élèves un fichier-sons avec des bruitages. [mettre un lien vers le fichier-sons](#)
- Les élèves constituent des groupes de 3. Chaque groupe doit
 - inventer une brève histoire policière sous la forme d'une pièce radiophonique ;
 - enregistrer l'histoire dans un fichier mp3 ;
 - écouter les histoires policières des autres groupes ;
 - choisir l'histoire, à son avis, la meilleure et justifier son choix dans une séance plénière.
- L'histoire policière « primée » par la classe peut éventuellement être envoyée à la « Deutsche Welle ».

Conditions techniques nécessaires à la réalisation de l'histoire policière « radiophonique »

- **Le professeur** fournit aux élèves un fichier de bruitages qui sert de trame sonore à l'histoire policière inventée par chaque groupe. Pour cela
 - il recueille sur Internet des fichiers sons libres de droit ;
 - il « colle » ces fichiers sons isolés bout à bout dans un fichier unique en utilisant le logiciel *audacity* (voir fiche technique [mettre un lien vers le dossier correspondant du site interlangues](#));
 - il transmet ce fichier à chacun des élèves.
- **Chaque groupe d'élèves**, hors la classe,
 - enregistre son histoire sous la forme d'un fichier mp3 ;
 - réalise le doublage sonore de son histoire en mixant avec *audacity* le fichier de l'histoire avec celui des bruitages ;
 - transmet son histoire policière « radiophonique » ainsi réalisée au professeur et à chacun des autres groupes.
- **En conclusion**, les élèves devront, avant de réaliser leur histoire policière « radiophonique », avoir découvert et utilisé des outils d'enregistrement et de transfert de fichiers audio.

Conditions pédagogiques nécessaires à la réalisation de l'histoire policière « radiophonique »

Les élèves ont besoin

- de connaître les codes de l'histoire policière ;
- de disposer du lexique de l'histoire policière et de savoir donner des indications temporelles et spatiales ;
- d'adopter, pour l'enregistrement, une diction et une interprétation propre à chacun des rôles tenus par les personnages de l'histoire.

L'étude préalable de brèves histoires policières peut fournir ces savoirs et savoir-faire aux élèves.

Une séquence consacrée à l'histoire policière publiée sur le site d'allemand de l'académie de Créteil fournit un exemple de mise en œuvre qui conduit à une telle réalisation. ([mettre un lien vers la page correspondante du site d'allemand de l'académie de Créteil](#))